

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	21.05.2024
Thème	Agriculture
Mot-clés	Pêche
Acteurs	Helvetia Nostra
Type de processus	Sans restriction
Date	01.01.1965 - 01.01.2024

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Schnyder, Sébastien

Citations préféré

Schnyder, Sébastien 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Agriculture, Pêche, Helvetia Nostra, 2010 - 2011*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 21.05.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Agriculture	1
Détection d'animaux, expérimentation animale et protection des animaux	1

Abréviations

BAFU	Bundesamt für Umwelt
UREK-NR	Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Nationalrates
BVGer	Bundesverwaltungsgericht

OFEV	Office fédéral de l'environnement
CEATE-CN	Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national
TAF	Tribunal administratif fédéral

Chronique générale

Economie

Agriculture

Détention d'animaux, expérimentation animale et protection des animaux

MOTION

DATE: 15.06.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le Conseil des Etats a modifié une motion de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-CN) concernant les mesures visant à **réguler la population des oiseaux piscivores** et à indemniser les dégâts causés à la pêche professionnelle. Elle charge désormais l'office fédéral compétent de réviser les ordonnances correspondantes afin de prévenir les dommages causés à la pêche professionnelle mais sans élaborer de mesures d'indemnisation. La chambre basse a adhéré à la proposition de la chambre haute. Parallèlement, l'Association suisse pour la protection des oiseaux et Helvetia Nostra ont fait recours contre l'ordonnance de l'Office fédéral de l'environnement qui a autorisé les cantons concernés à intervenir. Ils demandent l'élaboration d'une étude scientifique sur la question. En mai, les pêcheurs professionnels du lac de Neuchâtel ont organisé une manifestation exigeant la régulation de la population de cormoran.¹

PROCÉDURE JUDICIAIRE

DATE: 23.04.2011
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le Tribunal administratif fédéral (TAF) a admis le recours de Pro Natura, d'Helvetia Nostra et de l'association suisse pour la protection des oiseaux relatif aux mesures de régulations des **populations de cormorans** de la réserve du Fanel sur le lac de Neuchâtel. Les associations ont notamment contesté l'ampleur des dégâts attribués à ces oiseaux. Le TAF a ainsi constaté des erreurs non négligeables dans les calculs de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et évalue les pertes dues aux oiseaux à 2,5% du revenu annuel brut des pêcheurs professionnels et non pas à 6%. Les associations environnementales ont demandé l'interruption immédiate des mesures.²

1) BO CE, 2010, p. 186 ss.; BO CN, 2010, p. 998 s.; LT, 24.4.10 (recours); Lib., 25.5.10 (manifestation); Exp., 28.5.10 (TF).
2) LT, TG et 24h, 23.4.11.